

En quoi la constitution est-elle un document juridique protecteur

Par **chax06**, le **03/10/2015** à **14:32**

En quoi la constitution est-elle un document juridique protecteur ?

je voudrai délimiter le sujet et donner son intérêt dans mon introduction pour une dissertation que je doit rendre dans pas longtemps et donner 2 grands titre dans le développement (I et II).

merci de votre aide et de votre compréhension,
cordialement.

Par **Akitor**, le **03/10/2015** à **20:39**

On peut dire que la Constitution protège l'individu en tant que tel, ses libertés et droits fondamentaux (cf.préambule et art.71-1).

Mais elle protège aussi plus largement l'intérêt général et la démocratie, en assurant un régime républicain.

En espérant t'avoir donné des pistes de réflexion !

Par **Emillac**, le **03/10/2015** à **21:21**

Bonjour,

Peut-on étendre la question a n'importe quel pays, autre que la France ?

[smile17]

Par **chax06**, le **04/10/2015** à **00:28**

oui je pense, mais la France ça serait mieux !
vous êtes d'accord ?

Par **Akitor**, le **04/10/2015** à **10:37**

Si on te parle de la Constitution (de 1958) il faut se cantonner à la Vème République, si on te parle de la constitution en général il faut élargir ton propos.

Par **Emillac**, le **04/10/2015** à **14:26**

Bonjour,

[citation]*oui je pense, mais la France ça serait mieux !*

vous êtes d'accord ?

[/citation]

Alors, que penser de et comment interpréter :

[citation]*Article 16 - Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, [s]n'a point de Constitution[/s].*[/citation]

? [smile25]